



# Ordonnance bizona

Articles L. 322-3, 3° et 4°, L. 324-1 et R. 161-45 du Code de la sécurité sociale.

n° 14465\*01

**Identification du prescripteur**  
(nom, prénom et identifiant)

*D. Benwarda*

**Identification de la structure**  
(raison sociale du cabinet, de l'établissement et n° AM, FINESS ou SIRET)

N° Finess : 920000577

SP : 00000084926 Sexe : M patient

(nom de famille) Nom nais. : HICAINE lieu) (à compléter par le

Prén : HICAINE

Prén : AZZEDINE

lé(e) le: 30/11/1979

.....

123053700 UF : 3511

**Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)**

(AFFECTION EXONERANTE)

Le *21/11/23*

Renouvellement de chaussures orthopédiques sur mesure avec orthèse plantaire.

**Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée**

(MALADIES INTERCURRENTES)

**HÔPITAL MAX FOURESTIER**  
 Chef de Service Docteur Karim LACHGAR  
 Service de Diabétologie-Endocrinologie  
 403 avenue de la République  
 92000 NANTERRE  
 Fax : 01.47.69.63.91  
 N° Finess : 92000577

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1, 441-1 et 441-6 du Code pénal, articles L.114-13 et L. 162-1-14 du Code de la sécurité sociale).